

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du vendredi 15 avril 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 15 avril 2016 à 18 heures 30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames HOMMERIN Eliane – BIHANIC Thérèse-Marie et MENDELSKI Caty.

Messieurs LOUBERT Michel – HERBIN Gérard – FERREZ Didier – LEPRETRE Frédéric – GUERDIN Matthieu – MALAQUIN Alain – GUSTIN Arnaud et PITIOT Stéphane.

Absents excusés :

Madame PIHET Véronique a donné pouvoir à M. FERREZ Didier.

Madame SUM Michèle.

Monsieur MIDAVAIN Jean-Marc a donné pouvoir à M. HERBIN Gérard.

Monsieur ROUSSEL Régis a donné pouvoir à M. PITIOT Stéphane.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame BIHANIC Thérèse-Marie est désignée Secrétaire de séance.

Il est fait ensuite lecture des délibérations du 25 mars 2016. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du Conseil Municipal le 19 avril 2014.

1. Approbation du Compte de Gestion 2015

Le Compte de Gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, ainsi que toutes les pièces afférentes à la gestion et à la comptabilité dudit exercice et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures toutes les opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et leurs valeurs inactives, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du comptable.

Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et vote du Compte Administratif 2015

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif comme suit :

En section de Fonctionnement :

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
011	Charges à caractère général	343 060 €	296 072.00 €
012	Charges de personnel	483 935 €	483 388.68 €
65	Autres charges de gestion courante	153 904 €	143 291.38 €
66	Charges financières	10 652 €	10 582.04 €
67	Charges exceptionnelles	7 600 €	5 112.50 €
	Total dépenses réelles	999 151 €	938 446.60 €
023	Virement à la section d'investissement	137 825 €	
042	Opérations d'ordre entre section	4 847 €	4 845.83 €
	Total dépenses d'ordre	142 672 €	4 845.83 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 141 823 €	943 292.43 €

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
013	Atténuation de charges	30 000 €	41 057.16 €
70	Produits des services	24 650 €	23 840.30 €
73	Impôts et taxes	813 340 €	825 302.04 €
74	Dotations et participations	155 730 €	160 959.21 €
75	Autres produits gestion courante	20 350 €	19 640.48 €
77	Produits exceptionnels	6 500 €	5 092.84 €
	Total recettes réelles	1 050 570 €	1 075 892.03 €
042	Opérations d'ordre entre section	10 000 €	9 437.84 €
	Total recettes d'ordre	10 000 €	9 437.84 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 060 570 €	1 085 329.87 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	81 253 €	81 252.66 €

En section d'investissement

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
20	Immobilisations incorporelles	7 705 €	408.00 €
21	Immobilisations corporelles	144 950 €	97 927.57 €
23	Immobilisations en cours	1 054 560 €	4 770.23 €
16	Remboursement d'emprunts	71 541 €	71 512.94 €
	Total dépenses réelles	1 278 756 €	174 618.74 €
040	Opérations d'ordre entre section	10 000 €	9 437.84 €
	Total dépenses d'ordre	10 000 €	9 437.84 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 288 756 €	184 056.58 €
	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	93 392 €	93 391.94 €

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
13	Subventions d'investissement	527 482 €	1 255.64 €
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
10	Dotations fonds divers réserve	161 994 €	159 926.23 €
	Total recettes réelles	1 239 476 €	11 181.87 €
021	Virement de la section de fonctionnement	137 825 €	
040	Opérations d'ordre entre section	4 847 €	4 845.83 €
	Total recettes d'ordre	142 672 €	4 845.83 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 382 148 €	166 027.70 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour ne pas prendre part au vote, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. Madame HOMMERIN Eliane assure la présidence du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif est arrêté comme suit :

Fonctionnement :

Recettes : 1 085 329.87 €

Dépenses : 943 292.43 €

Soit un excédent de l'exercice de 142 037.44 €

Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 81 252.79 €, l'excédent de clôture est de 223 290.23 €

Investissement :

Recettes : 166 027.70 €

Dépenses : 184 056.58 €

Soit un déficit de l'exercice de 18 028.88 €

Compte tenu d'un déficit antérieur reporté de 93 391.94 €, le déficit de clôture est de 111 420.82 €

Le résultat global est donc un excédent de 111 869.41 €.

Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à :

- 34 285 € en dépenses

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour le vote unanime du Compte Administratif.

3. Affectation des résultats 2015

Conformément à l'instruction budgétaire M14 et compte tenu de l'excédent de fonctionnement et du déficit d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2015.

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent de 223 290.23 €

Investissement : déficit de 111 420.82 €

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses d'investissement : 34 285 €

Il y a un besoin de financement en section d'investissement de 145 705.82 €.

C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser l'excédent de fonctionnement 2015 en section d'investissement.

Il y a donc lieu d'affecter les résultats de 2015 de la façon suivante :

- Affectation au compte 1068 (en recette d'investissement) : 145 705.82 €
- Solde de l'excédent de fonctionnement 002 : 77 584.41 €

Approuvé à l'unanimité.

4. Vote des taux de contributions directes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 TH-TF reçu de la direction des Services Fiscaux, les bases et produit assuré portés sur cet état. Les taux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière - Bâti et de la Taxe Foncière - Non Bâti sont proposés pour l'année 2016 comme suit :

	Bases d'impositions effectives 2015	Taux votés en 2015	Bases d'impositions prévisionnelles 2016	Taux proposés en 2016	Produits attendus
Taxe d'Habitation	697 800	13.64	712 000	13.64	97 117
Taxe Foncière - Bâti	1 159 000	22.88	1 182 000	22.88	270 442
Taxe Foncière - Non Bâti	38 900	53.80	39 300	53.80	21 143

Approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et vote du Budget Primitif 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif comme suit :

En section de Fonctionnement :

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
011	Charges à caractère général	314 717 €
012	Charges de personnel	515 672 €
65	Autres charges de gestion courante	149 716 €
66	Charges financières	9 034 €
67	Charges exceptionnelles	7 600 €
	Total dépenses réelles	996 739 €
023	Virement à la section d'investissement	123 804 €
042	Opérations d'ordre entre section	4 847 €
	Total dépenses d'ordre	128 651 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 125 390 €

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
013	Atténuation de charges	32 500 €
70	Produits des services	24 600 €
73	Impôts et taxes	821 091 €
74	Dotations et participations	143 570 €
75	Autres produits gestion courante	18 000 €
77	Produits exceptionnels	4 500 €
	Total recettes réelles	1 044 261 €
042	Opérations d'ordre entre section	3 544 €
	Total recettes d'ordre	3 544 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 047 805 €
	RESULTAT REPORTE	77 585 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONC. CUMULEES	1 125 390 €

En section d'investissement

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	86 295 €
23	Immobilisations en cours	1 536 000 €
16	Remboursement d'emprunts	63 403 €
	Total dépenses réelles	1 685 698 €
040	Opérations d'ordre entre section	3 544 €
	Total dépenses d'ordre	3 544 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 689 242 €
	RESTES A REALISER 2014	34 285 €
	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	111 421 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. CUMULEES	1 834 948 €

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
13	Subventions d'investissement	1 024 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	256 000 €
10	Dotations fonds divers réserve	426 297 €
	Total recettes réelles	1 706 297 €
021	Virement de la section de fonctionnement	123 804 €
040	Opérations d'ordre entre section	4 847 €
	Total recettes d'ordre	128 651 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 834 948 €

Approuvé à l'unanimité.

6. Crédits scolaires année 2016-2017

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire la dotation des crédits scolaires allouée au groupe scolaire « Louis Aragon » pour la rentrée prochaine à hauteur de 35 € par élève.

Approuvé à l'unanimité.

7. Indemnités rentrée scolaire 2016-2017

Chaque année une indemnité de fournitures scolaires est octroyée aux familles à hauteur de 64 € par enfant qui :

- Fréquente les écoles du secondaire ou du supérieur.
- Est en contrat d'apprentissage ou en contrat d'alternance.

Les élèves handicapés peuvent également prétendre à cet avantage.

Il est proposé à l'assemblée de renouveler cette aide financière qui sera versée par enfant aux familles sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB au nom des parents ou de l'élève, s'il est majeur.

Approuvé à l'unanimité.

8. Redevance pour le stationnement due par les taxis

En vertu de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, toute occupation ou utilisation du domaine public d'une collectivité territoriale donne lieu au paiement d'une redevance.

Les communes sont dans l'obligation de soumettre les exploitants de taxi à une redevance en contrepartie de l'occupation du domaine public inhérente à leur profession.

Le calcul de la redevance est laissé à la libre appréciation des organes délibérants des collectivités.

Cette redevance doit être payée par avance et annuellement.

Il est proposé une redevance de 100 € pour l'année 2016.

Approuvé à l'unanimité.

Vu pour être affiché le vendredi 22 avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 22 avril 2016.

Le Maire,

Michel LOUBERT.